

INFORMATION TECHNIQUE N° 6SECURITE CONTRE LE DEVERROUILLAGE ACCIDENTEL DES  
ATTACHES DE VOILURES EXTREMES

1. - L'assemblage d'une voilure extrême sur la voilure centrale est réalisé par deux axes principaux B sur le longeron et un axe A de bord d'attaque.

Ces trois axes sont commandés par l'intermédiaire d'un système à "genouillère" dont la brisure assure le blocage en position verrouillée. Le maintien de la brisure est assuré par les deux ressorts R et la butée e du basculeur E.

Il est important, de respecter les jeux J de 1 à 2 millimètres aux butées de l'axe A et de l'un des axes principaux B.

En effet, ce jeu de construction permet le passage normal de la genouillère à la position alignée de ses trois axes 1, 2 et 3.

En position verrouillée il n'est pas inquiétant de voir le cône d'entrée des axes à l'intérieur de la ferrure, comme le montre la figure 3.

L'axe n'est pas trop court, mais la ferrure F a été prolongée afin que la soudure laisse intact l'alésage.

2. - Il arrive en service la butée e soit détériorée sous l'action répétée des chocs au moment du verrouillage. Si cette butée se casse la brisure de la genouillère s'accroît et permet le recul d'un des axes principaux.
3. - Pour limiter les chocs sur la butée e, il importe :
- 1°) de respecter les jeux J
  - 2°) de ne pas forcer exagérément sur le levier amovible L lorsque la voilure extrême est mal présentée.
- Dans ce cas, la biellette de poussée D pourrait flamber.

4. - Pour éviter tout déverrouillage accidentel d'un des axes principaux, quelque soit l'incident qui puisse se produire dans le système de commande, il faut ajouter sur les bandes couvre-joint, deux cales de bois C venant s'insérer entre les axes et leur butée de recul.

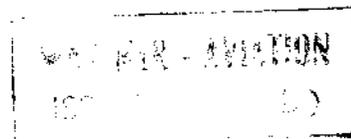
Le positionnement du couvre joint muni de ses cales ne pouvant se faire si le verrouillage est incomplet, la sécurité de montage est en même temps assurée.

5. - Application -

Sur tous les planeurs déjà livrés et dès réception des cales et des vis de fixation dont la livraison est assurée par la Société WASSMER.

Le montage des cales peut être exécuté par l'utilisateur en respectant la notice jointe en annexe.

6. - En attendant la réception du matériel, appliquer la consigne donnée par le télégramme 4350 SFA/P.2.



21 MAI 1984

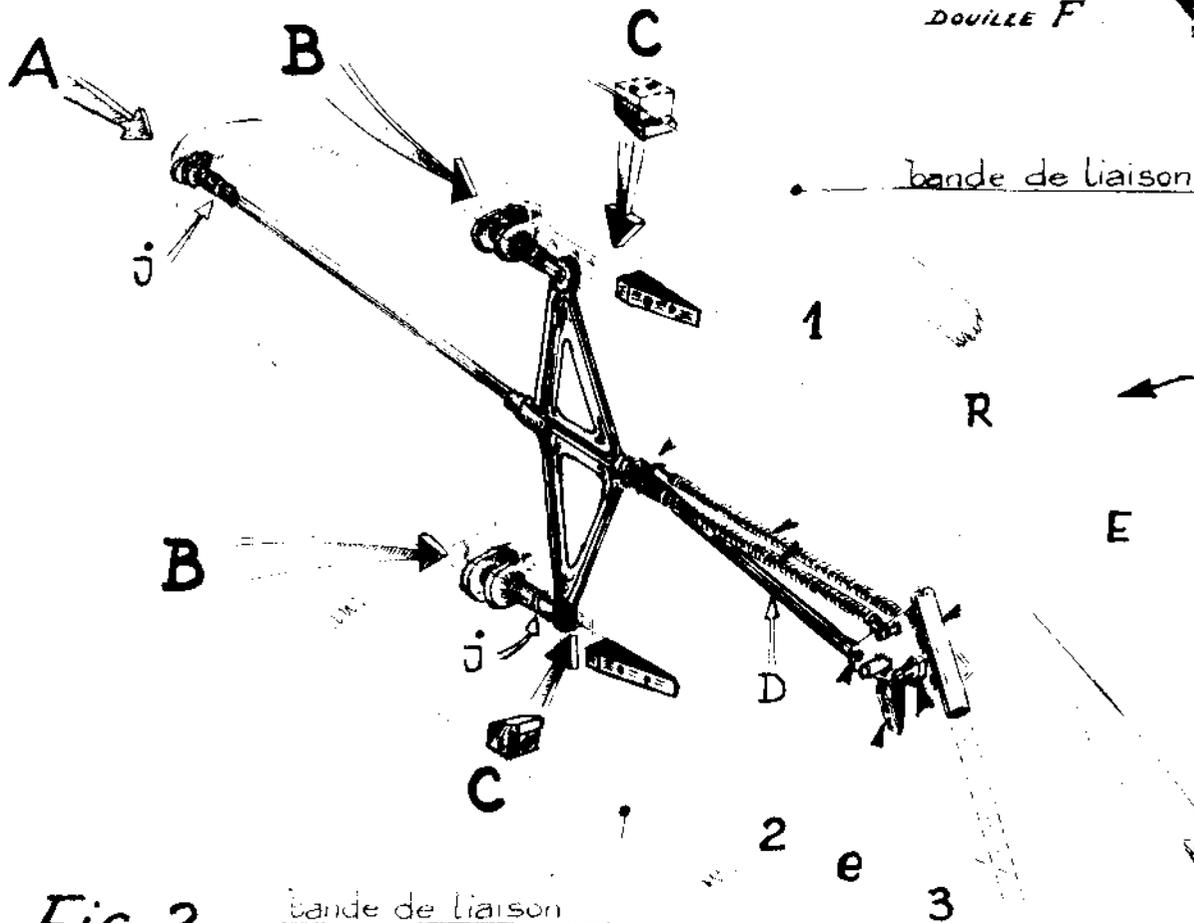
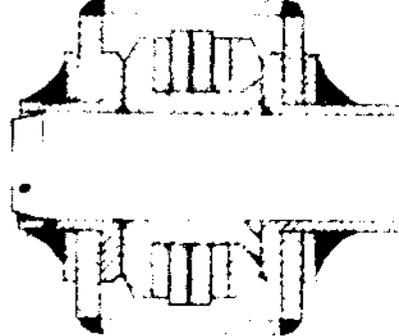
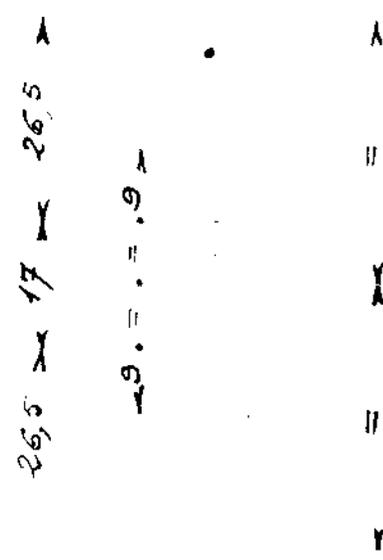


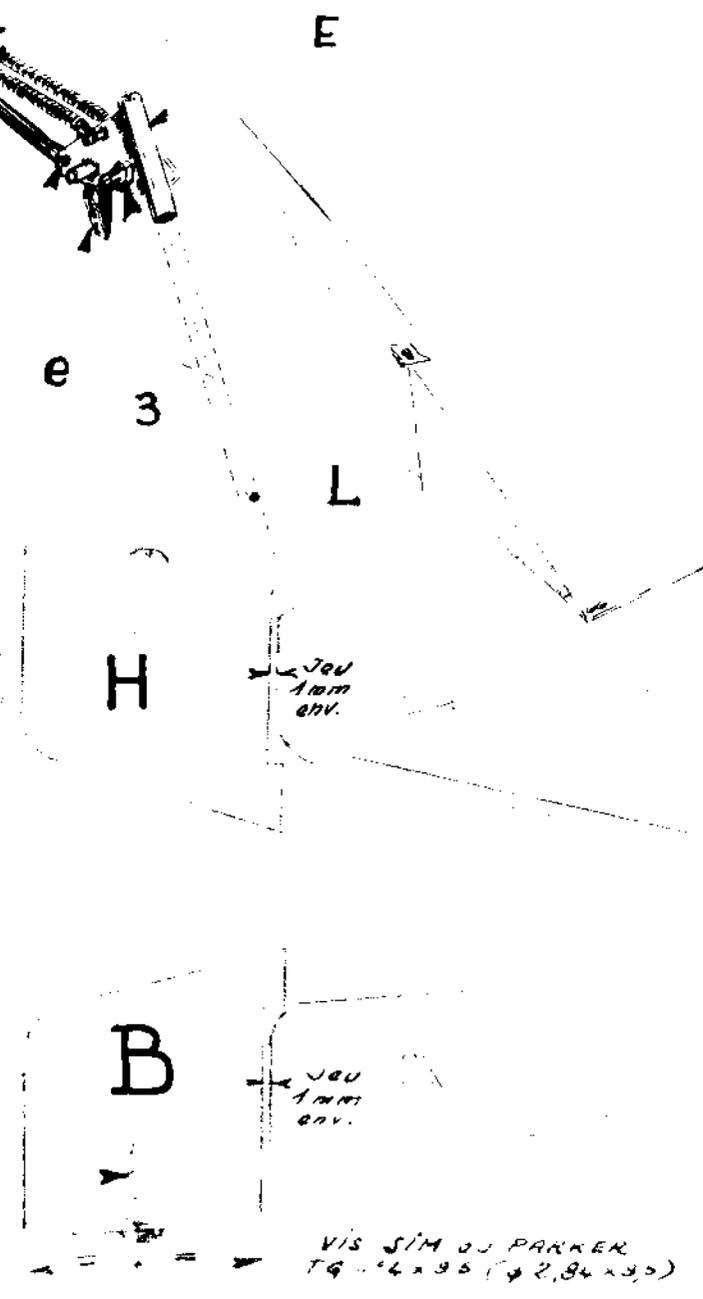
Fig. 1

Fig. 2



VUE DE DESSUS

Percer un avant-trou à  $\phi 2$  pour vis SIM

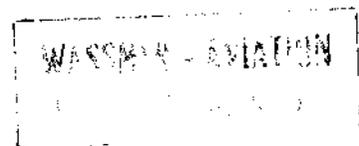


VIS SIM OU PARKER T9-14x95 (ø 2,84x95)

## MONTAGE DES CALES DE SECURITE SUR LES

### BANDES DE LIAISON

1. - Présenter chaque cale à sa place, en observant le jeu de 1 mm entre butée bois et cale de sécurité ( Interposer un morceau de contreplaqué ou métal ép. 10/10 mm)
2. - Tracer sur l'aile, au crayon gras, la projection des arêtes de la cale.
3. - Retirer les cales
4. - Poser la bande de liaison et l'accrocher comme pour une pose définitive.
5. - Partant du tracé visible sur l'aile, tracer l'axe des vis (suivant vue de dessus de la Fig. 2)
6. - Retirer la bande, et fixer les cales par les vis SIM ou PARKER  $\varnothing 2,81 \times 9,5$  - ( après avoir percé un avant trou dans les cales frêne de  $\varnothing 2$ )



05 MAR 1984